

LOU RAMOUNAI
M. DI VITA Christophe
06460 SAINT VALLIER DE THIEY

Objet : Délivrance d'un certificat de qualification

Fait le 04 mars 2023, à Paris.

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que suite à l'étude de votre dossier, la qualification suivante vous a été délivrée :

- QualiPAC module Chauffage et ECS

Vous trouverez ci-joint le certificat de qualification correspondant. Conformément aux règlements d'usage des qualifications gérées par Qualit'EnR, chaque certificat de qualification vous permet, durant sa période de validité, de faire usage de la marque associée ainsi que de bénéficier des nombreux services et avantages de l'association.

Votre qualification vous permet de mettre en avant votre engagement qualité et vos compétences auprès de vos clients, alors n'hésitez pas à valoriser votre certificat de qualification !

Nos services restent à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire.

Veillez recevoir, Monsieur, nos sincères salutations.

André JOFFRE
Président de Qualit'EnR



L'association Qualit'EnR vous précise qu'elle est responsable du traitement des données fournies par vos soins. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des dossiers de qualifications, de publication des certificats, l'envoi de newsletters et d'invitations à des événements en lien avec la qualification. Elles sont destinées aux services internes de l'Association Qualit'EnR, ses partenaires (ADEME, collectivités territoriales et partenaires signataires de la charte FAIRE) avec qui elle contracte pour promouvoir ses marques et qualifications, le prestataire en charge de l'envoi des newsletters ainsi que les partenaires de Qualit'EnR dans l'organisation d'événements. Elles sont conservées pour une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard de cette finalité. Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée (ci-après « Loi Informatique et Libertés ») et du Règlement n°2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 portant sur la protection des données personnelles (« RGPD »), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'un droit à l'oubli et à l'effacement des données vous concernant. Vous pouvez également demander la limitation du traitement, la portabilité de vos données et de vous opposer à leur utilisation. Vous pouvez exercer l'ensemble de ces droits sur vos données sur simple demande auprès du Délégué à la Protection des Données (DPO) de Qualit'EnR, à l'adresse suivante : dpo@qualit-enr.org ou par voie postale à l'adresse suivante 24 Rue Saint-Lazare, 75009 Paris. En cas de doute raisonnable sur votre identité, un justificatif d'identité pourra vous être demandé. Pour plus d'informations sur la gestion de vos données et de vos droits, vous pouvez consulter notre politique de protection des données personnelles.



LOU RAMOUNAI

(Siret : 42902411000026)

M. DI VITA

70 Chemin des Oliviers

06460 SAINT VALLIER DE THIEY

Entreprise titulaire de la qualification

QualiPAC module chauffage et ECS

Engagée pour la qualité d'installation des pompes à chaleur aérothermiques et géothermiques ainsi que les chauffe-eau thermodynamiques

Période couverte par le certificat : 08 mai 2023 au 08 mai 2024

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 16/02/2023 : AD 311 265 - GENERALI IARD (Paris)

- décennale au 27/11/2022 : AD 311 265 - GENERALI IARD (Paris)



Numéro QualiPAC : QPAC/67210

Forme juridique : EI

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 04 mars 2023

Gaël Parrens,

Président de l'instance de qualification

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS

SIRET 489 907 360 00049



QualiPAC est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPAC n° 009007105 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 08 mai 2026 pour QualiPAC module chauffage et ECS